L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 MAI 1893. — 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Charles de Pouais, Propriétaire-Éditeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 2 MAI 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix de 15 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le shérif, à son entrepôt, rue Ste-Anne, près Chartres, un mulet gris.

Par P. Ad. Fortier, constable, au Crescent Boarding Stable, coin des rues N. Rampart et Bienville, un cheval brun.

Une nouvelle source de revenus pour la Louisiane.

Il y a dix à douze ans—nous nous le rappellons—on commençait à comprendre, dans nos campagnes, qu'une culture unique ne pouvait qu'être ruineuse pour les planteurs, quelle que fût, d'ailleurs, la nature du produit, qui absorbait toutes leurs attentions, tout leur temps tout leur argent, et il s'engageait alors une véritable croisade contre ceux qui s'obstinaient à ne faire absolument que du coton.

Mais par quoi remplacer cette culture ? Quel grain, quelle céréale aimerait-on dans les champs restés vides par l'abandon de la culture du textile ? On sentait bien, instinctivement, qu'il fallait, autant que possible, remplacer le coton par un article d'alimentation. Ceux-ci opposeraient les fourrages, et l'élevage, qui en était la conséquence matérielle; ceux-là, les légumes, les fruits ; d'autres, enfin le maïs, qui, depuis assez longtemps, était une des principales ressources du grand Ouest. Mille objections se soulevèrent de toutes parts. Notre sol, disait-on, était trop humide ; la semence pourrissait en terre, au lieu de germer. D'ailleurs, en supposant un demi-succès — ce dont l'on doutait beaucoup—comment lutter avec les fermiers de l'Ouest, qui encombraient notre marché de ce grain et l'y vendaient à des prix si bas, qu'il nous en coûterait plus, à nous, de le produire que de le leur acheter.

Pourtant, quelques essais timides se tentèrent, et ils réussirent au-delà de toutes les espérances.

Bon gré malgré—car nous ne connaissons rien de tenace comme les préjugés de l'agriculture—il fallut convenir que notre sol est aussi propre que celui de l'Ouest à la culture du maïs, et que celui que nous récoltons, n'est nullement inférieur, en qualité, à celui du Minnesota, de l'Illinois, Kansas et autres Etats de l'Ouest et du Nord. De là, en Louisiane, la propagation de cette culture, qui, à l'heure qu'il est, nous fournit, bien souvent, de quoi subvenir à nos besoins.

La révolution qui venait de se produire dans certains Etats du Sud, enlevait, peu à peu, ce marché aux fermiers de l'Ouest ; il fallut chercher des débouchés nouveaux à ces dernières. C'est ce que tenta l'ex-secrétaire de l'Agriculture de Washington, M. Rusk. Il envoya un agent en des agents, en Europe, pour y faire valoir, auprès des populations les avantages du maïs comme article d'alimentation. L'entreprise réussit, cette fois encore ; les exportations du grain de l'Ouest ont pris, dans des derniers temps, des proportions très considérables, et tout fait croire que, sous ce rapport, les Etats-Unis vont devenir une sorte de grenier pour l'Ancien-Monde.

Le successeur de M. Rusks — M. Morton — marche hardiment sur les traces de celui-ci ; il continue, très-intelligemment et très-activement, l'œuvre si bien commencée. Il est évident que le maïs est devenu une source très abondante d'exportation, et, par conséquent, de revenu pour l'Ouest, et l'on se demande aujourd'hui, parmi nous, pourquoi certains Etats du Sud, tels que la Louisiane, par exemple, qui ont des terres éminemment propres à cette culture, ne profitaient pas de la situation et n'essaieraient pas l'exportation du maïs pour leur propre compte. On n'a bien fait de renoncer—en partie du moins—à la culture du coton, parce que ce n'est pas un article de consommation quotidienne, et qu'une fois le coton, après avoir passé par la fabrique, après avoir été transformé en vêtements, peut supporter une fatigue de six mois, d'un an, avant d'être mis au rebut.

Il en est tout autrement du maïs, du blé de Turquie, qui est d'un usage constant et qui sert à l'alimentation non seulement de l'homme, mais de la plupart des animaux domestiques.

Mettons-nous donc à la besogne. Produisons, nous aussi, du maïs, en vue de l'exportation. Nous avons déjà le sucre, le coton, les produits du jardinage, pourquoi n'y ajouterions-nous pas cette céréale, qui se prête à une foule d'usages différents, et, dans beaucoup de cas, est un heureux substitut au blé et au seigle ?

MYSTÉRIEUSE AFFAIRE.—Il y a quelques jours, un jeune homme d'une vingtaine d'années, disant arriver d'Anvers, venait habiter une chambre à l'Hôtel de Londres et d'Anvers, au numéro 133 du boulevard de Magenta, Paris.

Il venait dans son bras un petit garçon en très bas âge et il dit à l'hôtelier qu'il se rendait à Barcelone pour y rejoindre sa femme. Son enfant étant malade, il avait décidé de séjourner à Paris.

Le voyageur était un nommé Pillet, appartenant à une famille très honorable. Il était fait inscrire sous le nom de Pierre Gilles de Gruben, littérateur, né à Bruxelles (Luxembourg).

Il paraissait soigner le bébé avec beaucoup de tendresse. Il le nourrissait avec du lait acheté dans une vacherie voisine.

Le 17 mars, il paya la note de l'hôtel et partit. L'enfant n'était plus avec lui.

Voici ce qui s'était passé :

La mère du jeune homme, veuve d'un commissaire priseur, et qui habite rue Clichy, avait reçu la visite de son fils.

Il avait confié son garçon à sa mère, en lui disant qu'il souffrait, dit-il, de subir l'air vif de Paris en voyage.

Mme Veuve Mme Pillet.

Mais le jeune homme laissa son enfant à toute [illegible] Mme Pillet, qui reconnut ainsi le bébé, qu'elle avait vu autrefois chez, dans l'appartement.

[illegible] de son fils, Mme Pillet [illegible] qu'elle ne pouvait [illegible] Mme Pillet [illegible] Mme Pillet [illegible] Mme Pillet